



Numéro de l'acte	2016-197-MEDLM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.9

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

QUESTION N°2016-197

CULTURE : Bourse aux livres – établissement des tarifs de vente des documents à la médiathèque municipale

RAPPORTEUR : Madame Catherine LAMOOT

La médiathèque municipale organisera une bourse aux livres le vendredi 20 janvier 2017. Les documents proposés à la vente ont été dés herbés en 2016, c'est-à-dire retirés de la collection, en raison de l'obsolescence de leur contenu ou du nombre très réduit de prêts depuis quelques années. Les documents en bon état feront l'objet d'une vente à un prix modique.

Nous proposons à la vente :

- le lot de 5 revues : 0,50 €
- livre adulte ou enfant, fiction ou documentaire : 1 €
- CD : 1 €

L'encaissement des sommes perçues s'effectuera par le biais de la régie de recettes « médiathèque » suivant la délibération du 9 juillet 2015.

Dans le cas où les documents ne seraient pas tous vendus le vendredi 20 janvier, la vente de ces documents pourra se poursuivre dans la médiathèque jusqu'au samedi 28 janvier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de se prononcer favorablement sur l'organisation de la bourse aux livres et des tarifs proposés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Affiché le 15 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.